

# PLAN CHLORDÉCONE IV



Stratégie de lutte contre la pollution par la chlordécone pour 2021-2027





Pour répondre le mieux possible au **fléau de la contamination** à la chlordécone dans les Antilles, l'État a travaillé main dans la main avec l'ensemble des acteurs (services de l'État, collectivités, associations, organisations professionnelles) à la coconstruction du plan Chlordécone IV.

Ce plan est le fruit d'un dialogue auquel chaque Antillaise et chaque Antillais ont pu prendre part lors d'une consultation publique organisée en Guadeloupe et en Martinique.

Ce plan a pour ambition de protéger les populations contre cette pollution environnementale persistante et prendre en charge ses impacts qu'ils soient sanitaires, environnementaux ou économiques.

Ce plan très ambitieux traduit l'engagement du Président de la République de faire en sorte que l'État « avance sur le chemin de la réparation et des projets ».





#### Communication:

Informer de manière transparente, afin de mieux protéger l'ensemble des publics des risques liés à la chlordécone.

#### Recherche:

Développer une recherche transversale prenant en compte les attentes de la population locale, avec une vision globale des impacts de la chlordécone, et plus largement des autres pesticides.

# Formation - Éducation:

Sensibiliser le public scolaire, et la communauté éducative.



#### Santé -Environnement -Alimentation:

Mieux connaître les expositions et impacts sanitaires afin d'adapter les mesures de prévention et de protection, de surveiller l'état de santé de la population et d'assurer un suivi sanitaire adapté.

#### Santé - Travail:

Améliorer la prévention des risques professionnels dans les entreprises, améliorer la prise en charge au titre des maladies professionnelles des travailleurs.

# Socio-économique:

Accompagner les professionnels de la pêche et de l'agriculture dans l'évolution de leurs pratiques et de leurs activités en zone contaminée.





# Des mesures pour chaque public

# **■** Grand public



- → Un nouveau site internet unique pour clarifier les messages et lutter contre les fausses informations.
- → Une meilleure communication sur la qualité des eaux.

# ■ Pêcheurs et agriculteurs



- → Un service d'analyse gratuit pour les professionnels (aquaculteurs, agriculteurs, éleveurs) pour les sols, l'eau et les fourrages.
- → Un accompagnement des professionnels dans l'évolution de leurs pratiques et de leurs activités en zone contaminée.
- → Un soutien aux entreprises de pêche et d'aquaculture marine impactées par la pollution à la chlordécone.

#### Salariés



- → Rappel aux entreprises de l'obligation d'évaluation du risque chimique, dont la chlordécone et la nécessité pour les entreprises d'adapter les mesures de prévention.
- → Amélioration de la prise en charge des maladies professionnelles, en particulier liées aux pesticides, grâce à la mise en place du fonds d'indemnisation des victimes des pesticides et à la révision ou la création de tableaux des maladies professionnelles.
- → Une meilleure information sur la reconnaissance des maladies professionnelles avec la mise en place d'un accueil physique et la publication d'un guide des droits et démarches.





# Des mesures pour chaque public

#### Consommateurs



- → Le maintien d'une pression de contrôle élevée sur les denrées alimentaires aux stades de la production, de la vente et de l'importation.
- → L'Identification de la qualité et l'origine des produits mis sur le marché et la valorisation des produits concernés auprès des consommateurs.

#### Professionnels de santé



- → La Création d'un centre Antilles Guyane de consultation de pathologies professionnelles et environnementales.
- → Des campagnes d'analyses gratuites de chlordéconémie chez des populations ciblées plus vulnérables notamment les auto-consommateurs « JaFa » et « TITIRI ».
- → Sensibilisation et accompagnement renforcé des professionnels de santé.

#### **■** Élèves et étudiants



- → L'intégration de la thématique de la chlordécone dans les cours et la formation des éco-délégués.
- → La formation des futurs professionnels du secteur agricole.

# Personnes les plus exposées ou vulnérables



- → Poursuite du programme JaFa.
- → analyse chlordéconémie, protection des générations futures et sensibilisation des femmes enceintes.





# Un investissement massif de l'État pour la prévention contre les impacts de la chlordécone

Le plan chlordécone IV implique de profondes transformations en termes de prévention sanitaire afin de prévenir les contaminations: dans le domaine de l'éducation pour former les plus jeunes aux risques, dans le domaine de la recherche mais également dans les modes de production agricole et de pêche.

Le budget global prévisionnel du plan chlordécone IV, pour la période 2021-2027, est fixé à **92 millions d'euros.** 

Plus de 31 millions d'euros sont financés par le Programme des interventions territoriales de l'État (PITE), complétés par d'autres financements « État » (dont 3 millions d'euros via le plan « France Relance ») et 16 millions d'euros de fonds européens qui seront à mobiliser par les collectivités. Soit un montant presque doublé par rapport aux 3 plans précédents.

# ■ Répartition prévisionnelle des dépenses:



